



Termes de références pour le recrutement d'un consultant-formateur

Projet de soutien à la redynamisation de la coopération décentralisée au Sahel
**Formation d'appui à la maîtrise d'ouvrage local en matière
d'événementiels culturels et sportifs en direction de la jeunesse**

Zinder, mardi 2 au jeudi 4 février 2021

1 CONTEXTE DE LA FORMATION

Le projet de soutien à la redynamisation de la coopération décentralisée au Sahel, piloté par Cités Unies France (CUF) sur financement du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (CDCS), vise à développer les coopérations décentralisées entre les associations de collectivités françaises et sahéliennes, en particulier en favorisant la mise à l'échelle des projets et programmes pertinents.

La coopération décentralisée vise à accompagner les collectivités nigériennes dans le renforcement de leurs techniques de planification, de programmation, de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise technique des projets. Il s'agit d'accompagner les collectivités territoriales dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles en termes de pilotage, de programmation et de gestion communale.

Ce projet CUF/CDCS, dont la mise en œuvre est planifiée sur la période juillet 2020 – juin 2021, se décline en trois volets :

- 1^{er} volet : ouverture d'une antenne de CUF à Bamako, Mali (réalisée)
- 2^{ème} volet : préparation à la mise à l'échelle de projets (en cours)
- 3^{ème} volet : organisation d'ateliers et de formations au Burkina Faso, Mali, Niger

Dans le cadre de la mise en œuvre du 3^{ème} volet au Niger, une formation d'appui à la maîtrise d'ouvrage local en matière d'événementiels en direction de la jeunesse sera organisée début février 2021, après l'élection et la prise de fonction des nouvelles équipes communales. A l'aune des enjeux démographiques, de développement humain et de la cohésion sociale au Niger, la jeunesse est une cible prioritaire de la politique de coopération française et européenne.

Cette activité de formation vise à améliorer la délivrance de services publics pour les usagers et de fournir un appui structurant aux autorités locales dans la programmation et la gestion d'un calendrier culturel et sportif.

2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

2.1 OBJECTIF GLOBAL DE LA FORMATION

L'objectif global de la formation est de contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation de la programmation et gestion au niveau départemental et communal d'un calendrier culturel et sportif afin d'adapter et d'améliorer le service public local à destination de la Jeunesse.

2.2 OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

Dans une approche de professionnalisation de la fonction publique territoriale et de renforcement des compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public de qualité, la formation visera les objectifs spécifiques suivants :

- renforcer les capacités des participants dans la **maitrise d'ouvrage communale** en rappelant les rôles et responsabilités des différents acteurs en maitrise d'ouvrage ;
- consolider les compétences des participants en **gestion et entretien des infrastructures et équipements culturels et sportifs** disponibles dans les communes (appréhender les différents modes de gestion et de suivi-évaluation des infrastructures communales ; maitriser les outils de contrôle comptable dans la gestion des infrastructures communales ; définir les technique d'entretien courant des infrastructures ; identifier les types de dégradation des infrastructures et estimer les coûts des actions d'entretien en réalisant une programmation budgétaire des charges récurrentes d'entretien) ;
- mettre à disposition des participants des outils leur permettant de mieux appréhender leurs rôles dans **l'étude de faisabilité et le montage de projets culturels et sportifs** (former au montage et au suivi technique des projets ; présenter les outils de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des projets ; recherche de partenaires financiers et techniques);
- amener les participants à prendre conscience des **compétences respectives en matière de Culture, Jeunesse et Sport des services déconcentrés et des communes** (rappeler les textes réglementaires en matière de décentralisation et de politique publiques en faveur de la jeunesse ; identifier les enjeux de la participation des jeunes dans la vie locale ; identifier des stratégies pour mobiliser les jeunes dans le cadre du développement local et des activités communales ; présenter la démarche d'élaboration d'une politique territoriale culture et sportive en fonction d'un budget, des infrastructures communales disponibles, d'un public cible) ;

- renforcer les savoir-faire des participants dans l'élaboration, l'adoption et l'exécution du **budget liée aux domaines culturel et sportif d'une commune** (organisation d'un salon des associations après la rentrée scolaire, organisation d'activités hebdomadaires tout au long de l'année, formalisation d'un cycle de rencontres mensuelles interclubs ou inter-établissements, organisation de tournois de fin d'année puis lors des vacances) ;
- renforcer la capacité des participants en **gestion des évènements publics et maintien de l'ordre**.

2.3 RESULTATS ATTENDUS

Les personnes formées élaborent une stratégie locale et des projets en matière d'organisation culturelle et sportive dans les 6 mois suivant la formation pour un démarrage des activités aux vacances scolaires ou à la rentrée suivante. Il s'agira également d'identifier des projets pouvant répondre aux appels à projet thématiques du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères (Jeunesse VII pour le 10 mars 2021, Sport pour le 7 avril 2021 ; dossiers à déposer sur www.cncd.fr).

3 LES PUBLICS CIBLES DE LA FORMATION

Les publics cibles de la formation sont :

- les responsables communaux de la Jeunesse et Sport ou les secrétaires généraux des communes urbaines et villes, situées dans les régions de Zinder, Maradi et Agadez (une vingtaine d'agents) ;
- les agents départementaux de l'Etat de la Jeunesse, des Sports et de la culture des régions de Zinder, Maradi et Agadez (une vingtaine d'agents)
- intervenants sur des projets Jeunesse, sport et culture au Niger

Le nombre de participants est estimé à environ 50 personnes.

La formation de 3 jours aura lieu dans le Centre culturel franco-nigérien de Zinder (ou en cas de contraintes, celui de Niamey) début février 2021.

4 ORGANISATION ET MODALITES DE LA FORMATION

4.1 PROFIL ET SELECTION DES INTERVENANTS

L'ensemble de la formation est animée par un expert spécialiste du domaine, de préférence francophone originaire de l'Afrique de l'ouest. Il dispose d'une expérience professionnelle d'au

moins dix ans dans le domaine de la décentralisation et de l'administration territoriale, avec des compétences en matière de politique pour la jeunesse, tant en culture qu'en sport.

L'expert produira les livrables suivants : une présentation écrite de la formation diffusable aux participants et un rapport d'évaluation de la formation.

La sélection de l'expert s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Qualifications, expériences et compétences de l'expert ;
- Exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- Pertinence de la démarche méthodologique proposée.

Après la sélection de l'expert, une réunion de cadrage (en distanciel si nécessaire) est organisée avec le commanditaire afin de s'accorder sur les modalités de l'offre et de la formation à organiser. Une session de validation du module de formation proposé par l'expert (en distanciel si nécessaire) est ensuite organisée en amont de l'organisation de la formation. A l'issue de la formation, une évaluation est réalisée ainsi qu'une réunion de synthèse avec le commanditaire.

Outre l'intervenant principal, il sera valablement fait appel à des retours d'expériences de praticiens au Niger des politiques en faveur de la jeunesse. En particulier les experts travaillant dans les domaines suivants, pourront être sollicités sur une demi-journée ou une journée (voire sur l'ensemble de la formation, en fonction des contraintes organisationnelles et financières) :

- Réseau culturel franco-nigérien (CCFN et Alliances françaises de Maradi et Agadez) : organisation de rencontres culturelles entre établissements scolaires
- Organisateur national du projet Olympiades de la jeunesse du Niger (OJEN)
- Ministères sectoriels concernés (jeunesse et sport ; culture).

4.2 COÛTS DE LA FORMATION

Les coûts de la formation par participant couvrent les frais pédagogiques, les frais des pauses-café et déjeuner, les frais de transport et de séjour des participants ainsi que les frais de location de salle. L'intégralité des frais sont à la charge de Cités Unies France, sur financement du Centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les honoraires du consultant sont fixés au tarif global de 1.500.000 FCFA. En cas de déplacement international, les frais de transport seront pris en charge par le projet.

4.3 MODALITES DE CONTRACTUALISATION DU CONSULTANT-FORMATEUR

Un contrat de prestations de service sera signé entre le gestionnaire du projet CUF et le prestataire. Le montant total de la prestation ne sera pas révisable.

Le versement de la prestation s'effectuera en deux tranches de 50 % : la première après signature de la convention, la seconde après la remise du rapport de formation.

NB :

Les offres techniques doivent être envoyées au plus tard le 5 janvier 2021 sous les adresses suivantes :

arzikaharouna62@gmail.com

representant.bamako@cites-unies-france.org